

Bordeaux, le 13 Mars 2020

Le Proviseur

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.**

**Le Proviseur**

Téléphone  
05 56 69 60 50

Mél  
ce.0332747g@ac-bordeaux.fr

89, rue Condorcet  
BP.155  
33030 BORDEAUX CEDEX

Lors de son allocution aux français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

L'outil de communication lycée-élèves qui sera utilisé est PRONOTE (cahier de texte – discussion – adresses mél des professeurs)  
(les codes ont été transmis aux familles et élèves en septembre).

En cas d'absence de connexion internet ou de matériel informatique ou de problème de code – téléphoner au lycée à partir de lundi 16 mars 2020 – 11 heures - qui assurera une permanence téléphonique chaque jour de 9h30/12h30 – 13h30/17h du lundi au vendredi au 05 56 69 60 50.

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès internet, des documents, activités à réaliser seront remis aux élèves et à restituer aux professeurs selon des modalités qui seront précisées y compris par SMS – Affichage.

Le vendredi 13 mars les professeurs ont logiquement donné du travail de révision ou de nouveaux apprentissages à aborder ou à réaliser pour le début de la semaine du 16 mars au 20 mars.

Les consignes de travail seront mises en ligne sur PRONOTE au plus tard le 18 mars et régulièrement par la suite par chaque enseignant ou l'équipe pédagogique de la classe.

Les parents pourront consulter le site du lycée rubrique « Continuité pédagogique » et le site de l'Académie [www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr) rubrique « Coronavirus ».

Les parents qui le souhaitent peuvent en plus si **réel besoin** inscrire leur enfant sur la plateforme du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) « Ma classe à la Maison » <https://lycee.cned.fr> qui dispense gratuitement des cours des matières générales.

Les adresses électroniques de communication sont :

Lycée Direction : [ce.0332747g@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0332747g@ac-bordeaux.fr)  
Vie scolaire : [vs.condorcet@gmail.com](mailto:vs.condorcet@gmail.com)  
Site du Lycée : [www.lcondorcetbx.fr](http://www.lcondorcetbx.fr)

Les SMS seront également utilisés pour communiquer d'urgence.

Tous les changements d'adresse, électronique, numéro de téléphone sont à communiquer d'urgence à la permanence téléphonique.

Le Proviseur

Dominique MARGUERITAT